

TEMROCK

- DISTANCE : 13,1 Km
- DURÉE : 1h40
- DIFFICULTÉ : FACILE
- DÉNIVELÉ POSITIF : + 117 m



Cette piste BLEUE, de niveau « facile », vous permettra de voir des paysages variés. Vous traverserez la savane à niaoulis, vous longerez les marais, vous aurez le loisir de faire une pause en bord de mer et ainsi d'admirer le lagon.

BALISAGE PISTES VTT



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.

SIGNALISATION

- Aire de pique-nique
- Golf
- Parking
- Point de vue
- Poste d'accueil et d'informations
- Poste de garde
- Toilettes
- DÉPART
- POINTS REMARQUABLES

MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !

RÈGLES DE COURTOISIE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Déva est géré par la SEM Mwe Ara
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

POSTE DE GARDE : 41 20 17 • 7j/7 - 24H/24

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS
15 SAMU • 16 Secours en mer
17 Gendarmerie • 18 Pompiers

ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alerte les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptéré, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.



L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.